
États financiers de Le Musée McCord Stewart

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Le Musée McCord Stewart

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 17 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Le Musée McCord Stewart

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2019

		2019				2018
Notes	Fonds de fonctionnement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
	3 993 827	8 900	114 640	—	4 117 367	4 002 882
Gouvernement du Québec						
Gouvernement du Canada	123 738	—	4 186	—	127 924	84 178
Autres subventions	49 096	—	—	—	49 096	59 226
Conseil des arts de Montréal	114 765	—	—	—	114 765	110 000
Ville de Montréal	57 524	—	—	—	57 524	412 596
Subventions de La Fondation Macdonald Stewart	1 300 000	—	—	—	1 300 000	1 300 000
Subventions de La Fondation du Musée McCord	2 302 453	147 636	5 754	—	2 455 843	2 125 013
Revenus de placement	386 224	—	—	—	386 224	285 689
Services aux visiteurs	585 848	—	—	—	585 848	590 203
Admissions	1 071 251	—	—	—	1 071 251	894 390
Collecte de fonds	5	—	—	—	5	66 041
Commandites	165 180	—	—	—	165 180	241 949
Location	253 203	—	—	—	253 203	145 127
Autres	75 763	—	—	—	75 763	89 576
	10 478 877	156 536	124 580	—	10 759 993	10 406 870
Charges						
	1 653 337	29 575	—	—	1 682 912	1 770 175
Administration						
Services aux visiteurs	762 269	—	—	—	762 269	722 725
Intérêts sur la dette à long terme	5 444	8 900	34 068	—	48 412	45 686
Immeuble et sécurité	1 699 892	170 002	—	—	1 869 894	1 683 848
Collections	1 631 022	—	—	—	1 631 022	1 546 945
Programmes d'éducation	1 023 088	—	—	—	1 023 088	907 272
Expositions	1 965 364	—	—	—	1 965 364	2 383 933
Marketing et communications	1 515 686	—	—	—	1 515 686	1 314 978
Amortissement d'immobilisations	—	—	222 369	—	222 369	256 911
	10 256 102	208 477	256 437	—	10 721 016	10 632 473
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément suivant	222 775	(51 941)	(131 857)	—	38 977	(225 603)
Variation de la juste valeur des placements	18 986	—	—	—	18 986	(174 813)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	241 761	(51 941)	(131 857)	—	57 963	(400 416)
Soldes de fonds au début	282 165	(238 491)	3 066 379	2 254 355	5 364 408	5 723 423
Retrait	—	—	—	(500 000)	(500 000)	—
Acquisition du Musée de la mode	—	—	—	—	—	41 401
Virements interfonds	4 342	—	—	(4 342)	—	—
Virements interfonds	(308 499)	—	308 499	—	—	—
Soldes de fonds à la fin	219 769	(290 432)	3 243 021	1 750 013	4 922 371	5 364 408

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Musée McCord Stewart
État de la situation financière
au 31 mars 2019

		2019				2018
Notes	Fonds de fonction- nement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
	Encaisse	1 242 422	53	—	1 242 475	849 515
	Débiteurs	126 155	—	—	5 483	161 219
	Subventions à recevoir	93 930	16 821	53 148	—	163 899
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	17 501	—	—	—	17 501
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	2 200 000	—	—	—	2 200 000
	Sommes à recevoir d'autres fonds	304 417*	—	—	—	—
	Stocks	242 707	—	—	—	242 707
	Charges payées d'avance	93 369	—	—	—	93 369
		4 320 501	16 874	53 148	5 483	4 091 589
						1 958 096
	Subventions à recevoir	—	350 626	749 617	—	1 100 243
	Placements	—	—	—	1 874 176	1 874 176
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	6 600 000	—	—	—	6 600 000
	Immobilisations	—	—	3 739 701	—	3 739 701
		10 920 501	367 500	4 542 466	1 879 659	17 405 709
						9 037 200
Passif						
À court terme						
	Créditeurs et charges à payer	1 080 672	—	—	—	1 080 672
	Sommes à remettre à l'État	221 120	—	—	—	221 120
	Sommes à payer aux autres fonds	—	265 489*	—	38 928*	—
	Produits reportés	2 744 310	8 541	—	—	2 752 851
	Tranche à court terme de la dette à long terme	54 630	33 277	53 148	—	141 055
		4 100 732	307 307	53 148	38 928	4 195 698
						1 937 488
	Produits reportés	6 600 000	—	—	—	6 600 000
	Dette à long terme	—	350 625	749 618	—	1 100 243
	Apports reportés	—	—	496 679	90 718	587 397
		10 700 732	657 932	1 299 445	129 646	12 483 338
						3 672 792
Soldes de fonds						
	Investis en immobilisations	—	—	3 243 021	—	3 243 021
	Grevés d'affectations d'origine externe	—	—	—	440 031	440 031
	Grevés d'affectations d'origine interne	—	(290 432)	—	1 309 982	1 019 550
	Non grevés d'affectations	219 769	—	—	—	219 769
		219 769	(290 432)	3 243 021	1 750 013	4 922 371
		10 920 501	367 500	4 542 466	1 879 659	17 405 709
						9 037 200

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Le Musée McCord Stewart
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 963	(400 416)
Ajustements pour		
Amortissement d'immobilisations	222 369	256 911
Amortissement des apports reportés	(90 512)	(101 880)
Variation de la juste valeur des placements	(18 986)	174 813
	170 834	(70 572)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	507 926	(153 731)
	678 760	(224 303)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(308 499)	(114 643)
Acquisition de placements	(11 313 479)	(486 972)
Cession de placements	12 026 428	160 961
	404 450	(440 654)
Activités de financement		
Réception d'apports	—	200 000
Produit des subventions à recevoir	182 935	97 700
Diminution des apports reportés	(200 001)	—
Remboursement de la dette à long terme	(173 184)	(150 913)
Produit de la dette à long terme	—	50 000
Retrait	(500 000)	—
	(690 250)	196 787
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	392 960	(468 170)
Encaisse au début	849 515	1 317 685
Encaisse à la fin	1 242 475	849 515

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description des activités

Le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord le 12 mai 1980 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord »). Le 31 décembre 2017, le Musée McCord a fusionné avec Le Musée David M. Stewart et le Musée de la mode pour devenir Le Musée McCord Stewart (le « Musée ») afin de créer un musée unique à Montréal. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée est exempté de tout impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour des dons de bienfaisance.

Le Musée constitue le musée de tous les Montréalais. Il s'agit d'un musée d'histoire sociale qui célèbre la vie à Montréal, d'hier et d'aujourd'hui : son histoire, ses gens et ses communautés. Ouvert sur la ville et sur le monde, le Musée présente des expositions stimulantes ainsi que des programmes éducatifs et des activités culturelles qui interpellent les gens d'ici et d'ailleurs en posant un regard actuel sur l'histoire. Il abrite l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord composée de plus de 1 500 000 artefacts, dont les collections Costume, mode et textiles, Photographie, Cultures autochtones, Peintures, estampes et dessins, Arts décoratifs et Archives textuelles.

2. Fusion

a) Le Musée David M. Stewart (le « Musée Stewart »)

En 2018, le Musée Stewart a fusionné avec le Musée McCord. Le Musée McCord et le Musée Stewart possèdent le même conseil d'administration, donc la fusion a été considérée comme une combinaison d'entités sous contrôle commun. Par conséquent, les états financiers comprennent les chiffres du Musée McCord et du Musée Stewart comme s'ils avaient toujours été fusionnés.

b) Le Musée de la mode

En 2018, le Musée de la mode, auparavant une entité non liée, a fusionné avec le Musée McCord et le Musée Stewart. L'actif net du Musée de la mode au 31 décembre 2017 a été enregistré en tant qu'augmentation directe du solde de fonds de fonctionnement d'un montant de 41 401 \$. Les chiffres comparatifs de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comprennent les activités du Musée de la mode pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode de report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

3. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de projet spécial comprend les charges relatives à une expansion future du Musée.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée, qui sont acquises ou reçues sous forme de dons, et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus à des fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration pour être traités comme des dotations.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées ou les immobilisations correspondantes sont amorties. Les fonds non utilisés sont enregistrés à l'état de la situation financière à titre de produits reportés ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation.

Les revenus de placement sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation par le conseil d'administration, et ils sont présentés comme produits dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent des revenus de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou retransféré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation à titre de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Pour les exercices au cours desquels il y a une insuffisance, un montant équivalent à cette insuffisance est transféré au fonds de fonctionnement.

Apports reportés – Programme Mécénat Placements Culture

La reconnaissance des dons liés au programme Mécénat Placements Culture (MPC) diffère selon l'entente de gestion signée entre l'organisation bénéficiaire et la fondation communautaire.

Lorsque la convention de gestion inclut le transfert de la propriété des dons correspondants à la fondation communautaire, les montants ne sont pas comptabilisés au sein de l'organisation bénéficiaire et les revenus de placement sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Lorsque l'accord de gestion n'inclut pas le transfert de la propriété des dons correspondants à la fondation communautaire, les dons sont comptabilisés à titre d'apports reportés par l'organisation bénéficiaire. Ces subventions seront constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel l'affectation expire, c'est-à-dire lors du 10^e anniversaire de l'acceptation par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Les revenus de placement générés par les fonds MPC d'une durée de 10 ans sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés par le Musée.

Subventions gouvernementales

Le Musée reçoit des subventions gouvernementales, qui sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

3. Méthodes comptables (suite)

Apports de services

Le Musée loue l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, de l'Université McGill pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Le Musée loue également ses locaux au Fort sur l'île Sainte-Hélène à Montréal auprès de la Société du Parc Jean Drapeau. Le bail, qui comprend la fourniture de services publics et de services d'entretien, a une durée de 10 ans se terminant le 31 décembre 2020. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des parties liées. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des confirmations de la juste valeur reçues du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés.

Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations de la façon suivante :

Bâtiment	25 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Matériel informatique	5 ans

3. Méthodes comptables (suite)

Collections

Les collections comprennent en partie des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université McGill a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les collections comprennent également des artefacts et des objets ayant trait à l'histoire canadienne du 17^e au 19^e siècle. La majorité de ces objets sont détenus dans le cadre d'un accord de prêt entre la Société historique du lac St-Louis (la « Société ») et le Musée, en vertu duquel la Société a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des actifs des collections, ces derniers ne sont pas constatés à l'état de la situation financière du Musée.

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative de telles pièces reçues au cours de l'exercice est de 1 096 578 \$ (341 868 \$ en 2018).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour les collections du Musée sont reportés et constatés à titre de produit lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour les collections est de 825 \$ (81 \$ en 2018).

Les charges afférentes à la préservation, la restauration et la gestion des collections sont incluses dans les charges de collections à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires du Musée libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

4. Produits – Gouvernement du Québec

	2019	2018
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Soutien aux institutions muséales	3 947 320	3 697 100
Aide aux projets	5 501	—
Aide aux immobilisations	128 984	238 170
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	35 562	32 539
Secrétariat à la politique linguistique	—	10 500
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	—	24 073
Ministère des Finances	—	500
	4 117 367	4 002 882

5. Produits – Gouvernement du Canada

	2019	2018
	\$	\$
Patrimoine canadien		
Programme d'aide aux musées	20 000	60 000
Fonds de la communauté des commémorations à la guerre mondiale	388	581
Fonds du Canada pour les espaces culturels	4 186	12 776
Emploi et Développement social Canada	—	10 821
Bibliothèque et Archives Canada	71 983	—
Conseil des arts du Canada	31 367	—
	127 924	84 178

6. Produits – Autres subventions

	2019	2018
	\$	\$
Association des musées canadiens	43 090	36 451
Tourisme Montréal	2 500	19 000
Nuit Blanche à Montréal	3 000	2 500
Université McGill	506	1 275
	49 096	59 226

7. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 308 499 \$ (114 643 \$ en 2018) au fonds des immobilisations à titre de contribution à l'acquisition d'immobilisations.

Le fonds de dotation a transféré 4 342 \$ au fonds de fonctionnement (4 621 \$ en 2018) représentant la différence entre les revenus de placement générés dans l'exercice par les placements du fonds de dotation, incluant la variation de la juste valeur des placements, déduction faite des charges liées aux placements, en lien avec les montants approuvés de 385 600 \$ (110 910 \$ en 2018). Exceptionnellement en 2019, un montant de 271 420 \$ est inclus dans les montants approuvés, aux fins des dépenses en immobilisations.

8. Placements

	2019		2018	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes – fonds communs	584 459	570 791	696 814	697 232
Actions étrangères – fonds communs	154 989	149 880	—	—
La Fondation du Grand Montréal – fonds commun équilibré	1 134 728*	1 079 232	1 871 325*	1 776 721
	1 874 176	1 799 903	2 568 139	2 473 953

* En 2018, le Musée a soumis une demande au programme MPC (sous l'autorité du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (« MCCQ »)), ayant recueilli 200 000 \$ en dons l'année précédente. En 2019, ces fonds ont été versés dans un fonds de dotation de La Fondation du Grand Montréal et, par conséquent, les investissements correspondants ne figurent pas à l'état de la situation financière du Musée. De plus, en 2019, un don de 50 000 \$ était également admissible à une subvention d'appariement dans le cadre du programme MPC. Au 31 mars 2019, la juste valeur de ce compte de 250 000 \$ était de 266 347 \$. La subvention d'appariement du MPC pour la demande 2018 a été confirmée par le MCCQ pour un total de 336 959 \$ qui n'a pas encore été déposé sur le compte.

En février 2019, un montant de 500 000 \$ a été retiré. Ces fonds ont ensuite été transférés aux investissements de La Fondation du Musée McCord.

9. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 620 000	—	2 620 000	2 620 000
Bâtiment	411 488	143 161	268 327	284 788
Améliorations locatives	1 285 938	597 386	688 552	571 367
Mobilier et agencements	119 575	55 557	64 018	54 282
Matériel informatique	311 873	213 069	98 804	123 134
	4 748 874	1 009 173	3 739 701	3 653 571

10. Produits reportés

Les produits reportés représentent des produits donnés à des fins spécifiques. Les produits reportés sont inclus dans les produits de la même façon que les charges correspondantes sont engagées. L'évolution du solde des produits reportés durant l'exercice est la suivante :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	173 960	556 881
Montant reçu	5 229 016	1 188 032
Montant constaté à titre de produits	(2 650 125)	(1 570 953)
Solde à la fin	2 752 851	173 960

Les montants susmentionnés excluent les produits reportés de 8 800 000 \$ provenant du MCCQ pour les exercices 2020 à 2023, pour lesquels des explications supplémentaires sont fournies à la note 16.

11. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 800 000 \$ (800 000 \$ au 31 mars 2018) portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % (4,95 % au 31 mars 2019; 4,45 % au 31 mars 2018). Au 31 mars 2019, le montant utilisé de cette marge de crédit est d'une valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2018). Le Musée dispose également d'une facilité de crédit de 2 500 000 \$ avec la Banque CIBC, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 % (4,45 % au 31 mars 2019; 3,95 % au 31 mars 2018). Au 31 mars 2019, le montant utilisé est de valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2018). La facilité de crédit avec la Banque CIBC est garantie par les placements de La Fondation du Musée McCord. Le Musée dispose également d'une marge de crédit pouvant atteindre 1 500 000 \$ garantie ou fournie par La Fondation du Musée McCord, aucune n'étant utilisée à la fin de l'exercice (valeur nulle en 2018). Dans l'éventualité où la banque choisirait de retirer la marge de crédit octroyée, La Fondation du Musée McCord a accepté de garantir ou fournir une ligne de crédit de 600 000 \$ au Musée.

12. Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,05 %, amorti sur cinq ans, échéant le 30 mai 2019 ⁽¹⁾	54 630	160 658
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,05 %, amorti sur 15 ans, échéant le 10 décembre 2020 ⁽¹⁾	802 765	853 824
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,45 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 mai 2023 ⁽¹⁾	383 903	400 000
	1 241 298	1 414 482
Tranche à court terme	141 055	557 088
	1 100 243	857 394

⁽¹⁾ Ces emprunts sont garantis par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec, consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts, sous réserve de différences temporelles au niveau de la réception des subventions ou des versements de capital.

Les versements de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital	Subventions à recevoir
	\$	\$
2020	141 055	124 600
2021	784 392	784 392
2022	36 339	36 339
2023	37 973	37 973
2024	241 539	241 539
	1 241 298	1 224 843

13. Apports reportés

a) Apports reportés – Fonds des immobilisations

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés durant l'exercice est la suivante :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	587 192	689 072
Montant constaté à titre de produits	(90 513)	(101 880)
Solde à la fin	496 679	587 192

13. Apports reportés (suite)

b) Apports reportés – Fonds de dotation

Au cours des années précédentes, le Musée de la mode a collecté 90 718 \$ en dons pour le programme MPC. En 2019, les apports reportés associés à ces contributions ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation.

14. Affectations grevant les soldes de fonds du fonds de dotation

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les soldes de fonds du fonds de dotation sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Fonds affectés d'origine externe		
Dotations	440 031	940 031
Fonds affectés d'origine interne		
Revenus de placement réalisés réinvestis ⁽¹⁾	868 934	853 363
Variation cumulative non réalisée sur les placements	74 273	94 186
Dotation désignée par le conseil d'administration	350 000	350 000
Dotation désignée ⁽²⁾	16 775	16 775
	1 309 982	1 314 324

⁽¹⁾ Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Les revenus de placement réalisés réinvestis correspondent au total des revenus réalisés générés par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

⁽²⁾ La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré à des usages récurrents ayant comme sujets les costumes et les textiles.

15. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements du Musée sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille du Musée.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

L'objectif du Musée est d'avoir suffisamment de liquidité pour faire face à ses obligations à leur échéance. Le Musée surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers sont les crédateurs et charges à payer et la dette à long terme.

16. Opérations entre parties liées

La Fondation du Musée McCord

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré qui a été constitué en 1993. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions afin de financer ou de distribuer des fonds pour soutenir les activités du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, le Musée a constaté un montant de 2 455 843 \$ (2 125 013 \$ en 2018) à titre de subventions de la Fondation dans le cours normal de ses activités.

En avril 2018, le Musée a reçu un montant de 11 000 000 \$ de la part du MCCQ pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de supporter la mission et le plan d'action du Musée suite à la fusion du Musée McCord, du Musée Stewart et du Musée de la mode.

Le Musée et la Fondation, suite à l'obtention de l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante de 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser le montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Au 31 mars 2019, la somme à recevoir de la Fondation est présentée à l'état de la situation financière avec les actifs à court terme pour un montant de 2 200 000 \$ et avec les actifs à long terme pour un montant de 6 600 000 \$. La promesse annuelle supplémentaire de 125 720 \$ est considérée comme un engagement de la part de la Fondation.

Un montant de 500 000 \$ a également été retiré du fonds de dotation afin d'être transféré à la Fondation.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Le résumé des informations financières de la Fondation au 31 mars est présenté ci-dessous :

	2019	2018
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	37 402 244	27 396 933
Passif	9 223 477	714 433
Actifs nets	28 178 767	26 682 500
	37 402 244	27 396 933

16. Opérations entre parties liées (suite)

La Fondation du Musée McCord (suite)

	2019	2018
	\$	\$
État des résultats		
Total des produits	4 390 409	2 372 338
Total des charges	3 394 142	2 997 967
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	996 267	(625 629)

Fondation Macdonald Stewart

L'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comprend également un montant de 1 300 000 \$ de La Fondation Macdonald Stewart, qui n'est pas liée au Musée. La Fondation Macdonald Stewart s'est engagée à fournir une contribution annuelle de 1 300 000 \$ au Musée jusqu'au 31 mars 2023.